

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2014-174 du 17 juin 2014 portant habilitation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : AFSM1430449S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);
Vu la décision DG n° 2000-102 du 6 septembre 2000 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2004-227 du 7 septembre 2004 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2006-151 du 11 juillet 2006 portant désignation d'inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;
Vu la décision DG n° 2012-232 du 25 septembre 2012 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide:

Article 1^{er}

En application des articles L. 5313-1 à L. 5313-3 et R. 5412-1 du code de la santé publique, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales les inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dont les noms suivent:

- M. Rémi HESTERS, pharmacien contractuel, à compter du 28 juillet 2014.
- M. Olivier RIBES, pharmacien contractuel, à compter du 29 août 2014.
- Mme Joséphine ORIOL, ingénieur biochimiste contractuel, à compter du 29 août 2014.
- M. Stéphane DESPINIS, pharmacien inspecteur de santé publique, à compter du 1^{er} septembre 2014.
- M. Thomas LUCOTTE, ingénieur agronome contractuel, à compter du 25 septembre 2014.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 17 juin 2014.

Pour le directeur général et par délégation :
La directrice générale adjointe,
B. GUÉNEAU-CASTILLA